

Job affirme solennellement son innocence sous forme de serment

Prêché dimanche le 22 mars 2015
À l'Église réformée baptiste de Rouyn-Noranda
Par : Marcel Longchamps

Texte : Job 31 : 1-40

Proposition :

- 1) Je suis innocent des péchés dont on m'accuse v. 1-40
- 2) J'en appelle à Dieu lui-même comme juge v. 35-37

INTRODUCTION :

Dans les sermons précédents, nous avons vu que Job avait carrément vaincu les arguments de ses trois amis qui avaient lamentablement tenté de le consoler.

Dans notre dernier sermon, nous avons mentionné que les chapitres 29, 30 et 31 forment un tout cohérent et le plus long discours de Job. Ce monologue (puisqu'il s'adresse très peu à ses amis consolateurs dans cette partie) se décompose en trois parties bien distinctes :

- a) Évocation du bonheur passé (chapitre 29)
- b) Description du malheur présent (chapitre 30)
- c) **Affirmation d'innocence, sous forme de serment (chapitre 31).**

Dans le chapitre 29, nous avons vu que Job réexaminait **sa vie passée** avec nostalgie : il parlait de la protection divine qu'il avait reçue, de l'estime dont il était entouré, qu'il jouait un rôle bienfaisant dans la société, qu'il avait toujours entretenu l'espoir d'un fin heureuse et qu'il était revenu sur l'estime qu'on lui accordait.

En violent contraste avec sa prospérité passée, Job a décrit sa **misère présente** dans le chapitre 30. De toutes ses plaintes, celle-ci est sans doute la

plus pathétique. Rappelons que les versets 1, 9 et 16 constituaient le début des trois grandes divisions du chapitre 30. Les versets débutaient tous par l'expression : « **Et maintenant...** » pour indiquer qu'il est maintenant méprisé, maltraité et malmené.

Dans son commentaire, Jules-Marcel Nicole, présente le chapitre 31 de la manière suivante :

Le chapitre 31 est ce qu'on appelle « un serment d'innocence ». Cela rentre dans le cadre des dispositions juridiques usuelles dans les sociétés du Moyen-Orient. Lorsque la culpabilité ou l'innocence d'un prévenu ne pouvait être établie par des preuves concluantes, l'intéressé avait la ressource d'affirmer son innocence, en prononçant une imprécation contre lui-même au cas où son serment serait mensonger. La foi dans la nécessaire intervention de Dieu donnait une grande valeur à ce genre de déclaration. Dans la loi de Moïse, cette procédure était prévue lorsqu'une bête s'était blessée sans qu'un témoin ait pu observer l'accident. Le propriétaire acceptait ce serment et renonçait à réclamer des dommages et intérêts (Exode 22 : 9-10). De même, une femme soupçonnée d'infidélité appelait sur sa tête une malédiction dont les suites devaient prouver soit son innocence, soit sa culpabilité (Nombres 5 : 21-22). Ailleurs dans la Bible, des gens injustement accusés ont prononcé des serments d'innocence analogues, par exemple Psaumes 7 : 5-6. Ici cependant, cette formule trouve une ampleur inusitée.

*La forme classique d'une semblable imprécation est en deux temps : d'abord une proposition introduite par la conjonction « **SI** » énonçant la faute, puis le vœu que tel et tel malheur arrive si la charge est fondée.*

Par une telle protestation, Job essaie d'obtenir malgré tout un verdict d'acquiescement. Si les malédictiones prévues ne se produisent pas, ce sera la preuve qu'il est innocent. Évidemment, un tel défi méconnaît un peu la souveraineté de l'Éternel. On ne peut obliger à intervenir. N'empêche que cet ultime effort, par lequel Job s'engage à une épreuve décisive, est profondément émouvant.

Nous pouvons voir dans ce chapitre le cri spontané du patriarche qui expose ses principes de conduite.

I) JE SUIS INNOCENT DES PÉCHÉS DONT ON M'ACCUSE V. 1-40

La vie de Job était caractérisée par l'intégrité et la droiture. Il était un homme généreux, honnête et s'éloignant du mal sous toutes ses formes. Bien sûr que cela ne faisait pas de lui un homme qui ne péchait jamais. Mais le fil conducteur de sa vie était la poursuite de la sainteté et la pratique de la justice selon Dieu. Il veut illustrer que dans l'ensemble, il a su respecter et appliquer les lois divines dans les dix (10) secteurs suivants :

. La loi de la chasteté v. 1-4

1 J'avais fait un pacte avec mes yeux, Et je n'aurais pas arrêté mes regards sur une vierge.

2 Quelle part Dieu m'eût-il réservée d'en haut ? Quel héritage le Tout-Puissant m'eût-il envoyé des cieux ?

3 La ruine n'est-elle pas pour le méchant, Et le malheur pour ceux qui commettent l'iniquité ?

4 Dieu n'a-t-il pas connu mes voies ? N'a-t-il pas compté tous mes pas ?

Job comprenait déjà que le respect de la loi de Dieu ne se limitait pas seulement aux actes mais qu'elle s'étendait jusqu'aux pensées intimes. Ses raisons étaient : la crainte de la puissance de Dieu et son omniscience.

. La loi de la justice v. 5-8

5 Si j'ai marché dans le mensonge, Si mon pied a couru vers la fraude,

6 Que Dieu me pèse dans des balances justes, Et il reconnaîtra mon intégrité !

7 Si mon pas s'est détourné du droit chemin, Si mon cœur a suivi mes yeux, Si quelque souillure s'est attachée à mes mains,

8 Que je sème et qu'un autre moissonne, Et que mes rejetons soient déracinés !

Job affirme solennellement qu'il est intègre dans ses relations avec les autres et qu'il n'utilise pas le mensonge et la fraude. Il est si sûr de lui qu'il ne craint pas d'invoquer sur lui une sévère malédiction s'il ment.

. La loi du mariage v. 9-12

9 Si mon cœur a été séduit par une femme, Si j'ai fait le guet à la porte de mon prochain,

10 Que ma femme tourne la meule pour un autre, Et que d'autres la déshonorent !

11 Car c'est un crime, Un forfait que punissent les juges ;

12 C'est un feu qui dévore jusqu'à la ruine, Et qui aurait détruit toute ma richesse.

Pour Job, l'institution du mariage est sacré et hautement honorable. Il s'éloignait comme la peste des tentations de l'adultère. Il reconnaît que la tentation débute d'abord dans l'esprit et le cœur. Il est conscient que c'est un crime grave devant Dieu et punissable par les juges à son époque et par rétribution divine. Les résultats de l'adultère sont toujours désastreux. La pratique de l'adultère endurecît le cœur et devient « un feu » dévorant. Ses effets sont destructeurs de la paix matrimoniale, familiale et sociale. Il peut même mener à la mort car la jalousie est impitoyable.

Proverbes 6 : 34

34 Car la jalousie met un homme en fureur, Et il est sans pitié au jour de la vengeance ;

Proverbes 27 : 4

4 La fureur est cruelle et la colère impétueuse, Mais qui résistera devant la jalousie ?

. La loi du maître et du serviteur v. 13-15

13 Si j'ai méprisé le droit de mon serviteur ou de ma servante Lorsqu'ils étaient en contestation avec moi,

14 Qu'ai-je à faire, quand Dieu se lève ? Qu'ai-je à répondre, quand il châtie ?

15 Celui qui m'a créé dans le ventre de ma mère ne l'a-t-il pas créé ? Le même Dieu ne nous a-t-il pas formés dans le sein maternel ?

Les relations de maître à esclave (serviteur) de cette époque étaient extrêmement différentes de celles de nos jours. Les esclaves avaient peu de droits et c'était risqué d'avoir des contestations avec son maître. Mais Job n'était pas un tyran et respectait les personnes. Il savait qu'il devrait rendre des comptes à Dieu à ce sujet et qu'il s'exposait à des châtiments s'il désobéissait et qu'il faisait preuve d'abus d'autorité. Il savait que son serviteur était une créature divine comme lui et que cela impliquait que des devoirs sont rattachés à ce fait : respect de l'intégrité physique, intellectuelle et morale.

. La loi de la bonté et de la gentillesse v. 16-22

16 Si j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils demandaient, Si j'ai fait languir les yeux de la veuve,

17 Si j'ai mangé seul mon pain, Sans que l'orphelin en ait eu sa part,

18 Moi qui l'ai dès ma jeunesse élevé comme un père, Moi qui dès ma naissance ai soutenu la veuve ;

19 *Si j'ai vu le malheureux manquer de vêtements, L'indigent n'avoir point de couverture,*
20 *Sans que ses reins m'aient béni, Sans qu'il ait été réchauffé par la toison de mes agneaux ;*
21 *Si j'ai levé la main contre l'orphelin, Parce que je me sentais un appui dans les juges ;*
22 *Que mon épaule se détache de sa jointure, Que mon bras tombe et qu'il se brise !*

- Les objets de sa bonté : les pauvres, les veuves et les orphelins, les pauvres et les indigents.
- L'expression de sa bonté : les dons, le partage, la protection, le soutien, le respect.
- L'esprit de sa bonté : la crainte de Dieu et de sa rétribution, la gratuité.
- La preuve de sa bonté : il n'hésite pas à invoquer une malédiction divine sur lui si ces affirmations ne sont pas authentiques et vraies.

. La loi de l'adoration v. 24-28

24 *Si j'ai mis dans l'or ma confiance, Si j'ai dit à l'or : Tu es mon espoir ;*
25 *Si je me suis réjoui de la grandeur de mes biens, De la quantité des richesses que j'avais acquises ;*
26 *Si j'ai regardé le soleil quand il brillait, La lune quand elle s'avavançait majestueuse,*
27 *Et si mon cœur s'est laissé séduire en secret, Si ma main s'est portée sur ma bouche ;*
28 *C'est encore un crime que doivent punir les juges, Et j'aurais renié le Dieu d'en haut !*

- Dans son aspect négatif (ce qu'il n'a pas adoré) : Mammon ou l'or. La possession de grandes richesses développent parfois cet amour et cette convoitise insatiable. Il n'a pas eu non plus l'arrogance de considérer qu'il était la cause de cette prospérité (il était conscient que c'était une bénédiction divine).

Deutéronome 8 : 17-18

17 *Garde-toi de dire en ton cœur : Ma force et la puissance de ma main m'ont acquis ces richesses.*

18 *Souviens-toi de l'Éternel, ton Dieu, car c'est lui qui te donnera de la force pour les acquérir, afin de confirmer, comme il le fait aujourd'hui, son alliance qu'il a jurée à tes pères.*

Il n'a pas non plus adoré les astres du ciel comme le soleil et la lune (ce qui était courant à cette époque et dans ces régions). Verset 26. Il est conscient que s'il avait cédé à cette tentation, cela aurait été un grave crime punissable par les juges (verset 28) et que cela aurait été un reniement divin très grave.

. La loi de l'amour v. 29-30

29 Si j'ai été joyeux du malheur de mon ennemi, Si j'ai sauté d'allégresse quand les revers l'ont atteint,

30 Moi qui n'ai pas permis à ma langue de pécher, De demander sa mort avec imprécation ;

L'amour exige que nous aimions même nos ennemis et que nous ne souhaitions pas secrètement ou ouvertement leur malheur.

Proverbes 24 : 17-18

17 Ne te réjouis pas de la chute de ton ennemi, Et que ton cœur ne soit pas dans l'allégresse quand il chancelle,

18 De peur que l'Éternel ne le voie, que cela ne lui déplaie, Et qu'il ne détourne de lui sa colère.

. La loi de l'hospitalité v. 31-32

31 Si les gens de ma tente ne disaient pas: Où est celui qui n'a pas été rassasié de sa viande ?

32 Si l'étranger passait la nuit dehors, Si je n'ouvrais pas ma porte au voyageur ;

Job a pratiqué l'hospitalité de façon tellement active qu'il appelle toute sa maison comme témoin de sa réalité. L'hospitalité de Job était ouverte à tous : amis, famille, étrangers, et voyageurs. Elle témoignait de sa grande générosité. Bien entendu, les enseignements du Nouveau Testament nous demandent la même chose :

Romains 12 : 13

13 Pourvoyez aux besoins des saints. Exercez l'hospitalité.

Hébreux 13 : 2

2 N'oubliez pas l'hospitalité ; car, en l'exerçant, quelques-uns ont logé des anges, sans le savoir.

1 Pierre 4 : 9

9 Exercez l'hospitalité les uns envers les autres, sans murmures.

. La loi de la sincérité v. 33-37

33 Si, comme les hommes, j'ai caché mes transgressions, Et renfermé mes iniquités dans mon sein,

34 Parce que j'avais peur de la multitude, Parce que je craignais le mépris des familles, Me tenant à l'écart et n'osant franchir ma porte ...

35 Oh ! Qui me fera trouver quelqu'un qui m'écoute ? Voilà ma défense toute signée : Que le Tout-Puissant me réponde ! Qui me donnera la plainte écrite par mon adversaire ?

36 Je porterai son écrit sur mon épaule, Je l'attacherai sur mon front comme une couronne ;

37 Je lui rendrai compte de tous mes pas, Je m'approcherai de lui comme un prince.

Job affirme ici avec vigueur qu'il n'est pas un hypocrite face aux hommes ni face à Dieu lui-même. Le verset 33 montre que Job était conscient qu'il était un pécheur (« mes transgressions », « mes iniquités » malgré son irréprochable conduite dans l'ensemble de sa marche avec Dieu. Job ne plaçait pas sa confiance en ses vertus pour son salut. Le verset 34 démontre que Job n'agissait pas par craintes des « qu'en dira-t-on » (ou ce que peuvent dire les autres ou l'opinion d'autrui sur sa conduite).

Job se tient fermement derrière ses affirmations (verset 35) : il appose sa signature et est disposé à recevoir les « actes d'accusations » afin de pouvoir les réfuter (verset 36).

Dans le verset 35, il en appelle audacieusement à Dieu lui-même lorsqu'il dit : « Que le tout-puissant me réponde ! ». Dieu lui répondra mais il devra auparavant avoir appris quelques très importantes leçons : qu'il n'a pas ce qu'il faut pour juger des voies providentielles de Dieu, que Dieu n'a pas de compte à lui rendre, etc.

Le verset 37 prouve que Job est conscient qu'il devra rendre des comptes au Seigneur. Cependant, il croit pouvoir le faire avec l'assurance d'un prince.

. La loi de la propriété v. 38-40

38 Si ma terre crie contre moi, Et que ses sillons versent des larmes ;

39 Si j'en ai mangé le produit sans l'avoir payée, Et que j'aie attristé l'âme de ses anciens maîtres ;

40 Qu'il y croisse des épines au lieu de froment, Et de l'ivraie au lieu d'orge ! Fin des paroles de Job.

Job veut se disculper de s'être approprié frauduleusement ses terres. Il s'est toujours acquitté honnêtement de ses responsabilités et de ses dettes envers son prochain. Job n'a jamais été coupable de pareils crimes. Aussi n'a-t-il aucune crainte d'invoquer une malédiction sur lui encore une fois si ses dires ne sont pas exacts.

II) J'EN APPELLE À DIEU LUI-MÊME COMME JUGE V. 35-37

35 Oh ! Qui me fera trouver quelqu'un qui m'écoute ? Voilà ma défense toute signée : Que le Tout-Puissant me réponde ! Qui me donnera la plainte écrite par mon adversaire ?

36 Je porterai son écrit sur mon épaule, Je l'attacherai sur mon front comme une couronne ;

37 Je lui rendrai compte de tous mes pas, Je m'approcherai de lui comme un prince.

Job a plaidé vigoureusement, avec honnêteté et rigueur son innocence devant les hommes et devant Dieu. Il aimerait connaître les « chefs d'accusations » en détails de la part de Dieu qu'il croit être son adversaire.

A) L'homme ne peut pas comprendre les voies de Dieu avec lui

Cette pensée est récurrente dans le livre de Job et constitue certainement une des grandes leçons du poème. Nous pouvons constater que Job fait preuve d'une grande erreur dans son jugement des voies providentielles de Dieu dans sa vie, en fait une erreur aussi grande que ses trois amis dans leur jugement de sa vie et de la signification de ses épreuves.

Il était cependant très difficile de comprendre les raisons de sa souffrance au moment présent de sa vie. S'il avait connu les motifs de Dieu, il n'aurait pas profité des desseins de Dieu dans son épreuve. L'obscurité et le mystère même de son épreuve était une condition nécessaire au test de sa foi.

Lorsque nous souffrons durant une épreuve, nous voyons rarement les raisons ou les fins ultimes de celle-ci. Notre vision est presque toujours limitée à notre vie présente immédiate. De plus, les conséquences futures du traitement qu'a le Seigneur avec chacun d'entre nous nous seraient incompréhensibles même si elles nous seraient visibles. L'enfant n'est pas capable de comprendre la valeur de l'éducation qu'il reçoit et de ses fruits que lorsqu'il sera adulte. De même, le patient n'est pas toujours en mesure de comprendre et d'apprécier le traitement médical ou chirurgical qu'il doit subir. Durant toute sa vie terrestre, le croyant doit apprendre que les dispensations de la providence envers lui vont au-delà de sa capacité de compréhension.

B) Il est naturel de désirer une explication des voies de Dieu

Nous aimerions être débarrassés des doutes qui nous assaillent lorsque les voies providentielles de Dieu à notre égard sont pénibles et douloureuses. Il est difficile pour l'homme de continuer à faire confiance à Dieu dans ces circonstances.

Nous apprécierions également de savoir si ce qui nous arrive de douloureux est un châtement divin pour quelque péché et de savoir exactement lesquels.

C) Lorsque Dieu châtie, il permet que nous voyions les bases de son action

Job désirait ardemment recevoir ses « actes d'accusations » de façon précise et écrite.

Notre conscience nous révélera les bases de l'action de Dieu. Il serait injuste de condamner et de punir un criminel soit l'avoir informé des accusations que l'on porte contre lui. Nous ne pouvons pas attribuer une pareille injustice au Seigneur. Il a implanté au-dedans de nous une voix (notre conscience) qui fera écho aux accusations qu'il a contre nous. Si nous cherchons la lumière et voulons être guidés par notre conscience, nous devrions voir là où nous avons péché et amené au jugement divin.

Lorsque la conscience de culpabilité n'est pas trouvée, la souffrance ne peut pas être pour le châtement du péché. Comme nous le savons, le péché peut être pardonné lorsque nous sommes croyants. Nous nous devons alors de confesser sincèrement nos fautes et se repentir de toutes nos forces.

Job faisait une grave erreur en demandant de recevoir ses « actes d'accusations ». Ne faisons pas la même erreur! Nous savons que Dieu peut envoyer des épreuves pour des raisons autres que le châtement du péché dans nos vies, comme tester notre foi, pour démontrer que nous pouvons l'aimer même si nous ne jouissons pas de bénédictions matérielles, familiales, économiques et même spirituelles.

Job 33 : 13

13 Veux-tu donc disputer avec lui, Parce qu'il ne rend aucun compte de ses actes ? 7 Je forme la lumière, et je crée les ténèbres, Je donne la prospérité, et je crée l'adversité ; Moi, l'Éternel, je fais toutes ces choses.

Ésaïe 45 : 7, 9

7 Je forme la lumière, et je crée les ténèbres, Je donne la prospérité, et je crée l'adversité ; Moi, l'Éternel, je fais toutes ces choses.

9 Malheur à qui conteste avec son créateur ! — Vase parmi des vases de terre ! — L'argile dit-elle à celui qui la façonne: Que fais-tu ? Et ton œuvre : Il n'a point de mains ?

Job 42 : 3

3 Quel est celui qui a la folie d'obscurcir mes desseins ? — Oui, j'ai parlé, sans les comprendre, De merveilles qui me dépassent et que je ne conçois pas.

APPLICATIONS

1) L'Éternel lui-même nous a présenté Job comme un modèle à imiter :

Job 1 : 8

8 L'Éternel dit à Satan : As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'y a personne comme lui sur la terre ; c'est un homme intègre et droit, craignant Dieu, et se détournant du mal.

Imitons Job dans sa chasteté, dans sa pratique de la justice, dans son respect du mariage, dans les relations maître et serviteur, dans sa bonté et sa

gentillesse, dans son adoration, dans son amour, dans son hospitalité, dans sa sincérité et dans notre manière de considérer la propriété.

2) Job savait respecter tous les hommes sans distinction de race, de fortune ou de rang social. Il savait que tous les hommes ont été créés à l'image de Dieu. Ce fait devrait nous amener à aimer et à respecter tous les hommes sans exception. Comme chrétiens, nous ne devons pas faire acception de personnes.

3) Implorons la grâce d'accepter les voies et les circonstances providentielles de Dieu dans nos vies avec foi et confiance. Gardons-nous soigneusement d'oser appeler Dieu à nous rendre des comptes et de contester avec Lui!

**DEMANDONS LA GRÂCE DE LA SÉRÉNITÉ, DE LA CONFIANCE
ET DE LA PAIX LORSQU'ARRIVERA L'ÉPREUVE!**

QUE L'ÉTERNEL SOIT BÉNI POUR SA SAGESSE!

A M E N !